

PAYS TARUSATE

Le Siavma change de nom et de dimension

Mercredi 6 avril à Pontonx, le Syndicat de la vallée moyenne de l'Adour a mis à profit l'assemblée générale pour modifier ses statuts. Une décision majeure qui propose deux niveaux d'implication pour le Syndicat : des compétences qui lui sont propres comme par exemple le traitement sélectif de la végétation et des compétences partagées sur lesquelles le Syndicat se réserve la possibilité d'intervenir, en partenariat avec d'autres structures, par exemple la participation à l'élaboration de supports pédagogiques.

On enregistrera désormais le changement du nom du syndicat afin qu'il corresponde mieux à l'évolution de ses fonctions : Syndicat intercommunal du Moyen Adour landais (Simal). Le Simal intégrera notamment une compétence « sentiers » en vue du lancement de l'étude de faisabilité. Il prendra aussi la main sur les portions d'affluents de l'Adour qui coulent sur le territoire des communes membres, à l'exclusion de ceux dont une autre structure a déjà pris la compétence.

Chaque commune participe

Dans ce cadre, les interventions du Syndicat seront les mêmes que sur l'Adour, soumis aux mêmes règles, sans incidence sur la cotisation annuelle. Au besoin, chaque commune concernée participera au financement des travaux au prorata du linéaire de



Bernard Subsol entouré d'Aude Pierini et de François Vaujour durant l'assemblée générale du Syndicat de la vallée moyenne de l'Adour. PHOTO D. U.

berges concernées, libre à elle de répercuter ce coût sur les propriétaires riverains (cours d'eau non domaniaux). Chaque commune sera représentée par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants. Les critères de répartition financière ont été modifiés pour prendre en compte ces évolutions. Ainsi, la population communale et le potentiel financier à 50 % et le linéaire de berge de l'Adour 50 %.

Chaque commune adhérente devra faire approuver ces nouveaux statuts. Dans la foulée, après adoption des comptes administratifs faisant apparaître un excédent de 660 000 euros, le

budget 2011 a été adopté avec des projets bien arrêtés. D'abord le lancement d'une étude pour l'élaboration d'un schéma de sentiers de découverte le long de l'Adour entre Aire et Dax. Une enveloppe financière conséquente est dévolue à l'étude et à des travaux. Les travaux de nettoyage des berges se poursuivront. Après le tronçon Dax-pont d'Onard, soit 40 km, 2011 verra le tronçon de 30 km pont d'Onard-Saint-Sever sur 12 communes concernées. Un budget d'investissement s'élève à environ 750 000 euros. Des décisions et des budgets votés à l'unanimité des présents.

Dominique Urolatégui